

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**RAPPORT N° 72**

**CONSEIL DEPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU-RHONE**

**REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 30 Juin 2017**

**SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL**

**RAPPORTEUR(S) : MME SABINE BERNASCONI**

---

**OBJET**

Participation départementale à la création du Conservatoire National des Français  
d'Afrique du Nord

---

**Direction Générale Adjointe du cadre de vie  
Direction de la Culture  
0413311656**

## I – RAPPEL DES DECISIONS ANTERIEURES

- Par **délibération n°19 du 31 mars 2017** lors de sa session budgétaire, le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône a présenté son budget primitif pour l'exercice 2017.

## II - OBJET DU PRESENT RAPPORT

Le présent rapport a pour objet de soumettre à l'approbation de la Commission Permanente :

- la participation départementale d'un montant de 900 000 € à la création du Conservatoire National des Français d'Afrique du Nord à Aix-en-Provence, sous réserve de la participation financière des autres partenaires publics au projet. Cette subvention d'investissement a été sollicitée par l'association Centre de Documentation Historique sur l'Algérie (CDHA), sise 29 avenue de Tübingen, Maison du Maréchal Juin 13090 Aix-en-Provence (n° de dossier CLT 0094970), présidée par Monsieur Joseph Perez.

- l'autorisation pour Madame la Présidente du Conseil départemental ou son représentant de signer la convention d'investissement type, à intervenir entre le Conseil départemental des Bouches du Rhône et le Centre de Documentation Historique sur l'Algérie (CDHA), porteur du projet.

### Projet de création du Conservatoire National des Français d'Afrique du Nord

Le Centre de Documentation Historique sur l'Algérie (CDHA) a été créé à Aix en Provence en 1974, et cette association a été reconnue d'utilité publique en 1985.

Il s'agit d'un centre de statut privé ayant pour mission de collecter, répertorier et faire connaître l'ensemble de la documentation concernant l'Algérie avant et pendant la présence française. Outre la collecte de fonds privés, il s'est également donné pour mission une diffusion toujours plus large de ses fonds grâce à la numérisation et à la mise en ligne. Il entretient, en outre, un lien privilégié avec le monde universitaire et assure l'accueil de chercheurs tout en apportant son concours à la rédaction d'ouvrages, à l'organisation d'expositions itinérantes et à la mise en ligne d'un catalogue.

Ce centre a connu ces dernières années un accroissement important de ses activités. Ainsi, l'année 2009 a vu la mise en place de l'informatisation de ses 12 000 ouvrages, la création d'un centre de conservation « d'archives privées » et l'ouverture d'un service de sauvegarde de sites blogs Internet Pieds Noirs.

Le Centre de Documentation Historique sur l'Algérie (CDHA) occupe actuellement des locaux devenus beaucoup trop exigus et inadaptés. L'ampleur de ses activités et l'accroissement de son fonds documentaire présentant une variété et un volume exceptionnels recensant plus de 85 000 notices, dont 20 000 ouvrages ainsi qu'une carthèque d'environ 1 200 cartes anciennes (bibliothèque, filmothèque, iconographie, périodiques) nécessitent la construction d'un bâtiment adapté, sur le modèle des bâtiments d'archives publiques, permettant à la fois le stockage, la conservation des fonds et l'accueil du public et des activités de diffusion dans de bonnes conditions.

Ce projet, porté par le Centre de Documentation Historique sur l'Algérie (CDHA) vise à édifier le Conservatoire National des Français d'Afrique du Nord destiné à incarner un lieu de

collecte et de sauvegarde de la mémoire et dont la mission consistera à valoriser le fonds documentaire constitué par le Centre de Documentation Historique sur l'Algérie (CDHA) depuis sa création tout en poursuivant sa mission de collecte mémorielle.

Le projet de Conservatoire National des Français d'Afrique du Nord porte sur l'édification et l'équipement d'un bâtiment à usage de centre de documentation sur l'histoire de l'Algérie. L'édifice du bâtiment serait composé de 3 niveaux, d'une superficie totale de 1200 m<sup>2</sup> :

- 1er niveau enterré avec une salle d'archives et ouvrages anciens,
- 2ème niveau, avec une bibliothèque, salle de lecture et bureaux administratifs,
- 3ème niveau, avec une salle d'exposition permanente, salle de conférence.

La recherche de fonds privés sera assurée par la Fondation pour la Recherche Historique sur l'Algérie (FRHA) créée en 2011, placée sous l'égide de la Fondation de France. La Fondation pour la Recherche Historique sur l'Algérie (FRHA) assurera la part d'autofinancement du projet, à hauteur de 33 %.

Le coût global a été évalué à 4 613 164 €TTC (montant subventionnable : 4 543 164 €).

Le plan de financement prévoit les participations suivantes :

- Fonds propres via la Fondation pour la Recherche Historique sur l'Algérie (FRHA)
- Ville d'Aix en Provence
- Métropole Aix-Marseille Provence
- Conseil Départemental
- Conseil Régional PACA.

### **III – CONCLUSIONS**

Sur proposition de Madame la Déléguée à la Culture et au bénéfice des considérations qui précèdent, je vous serais obligée de bien vouloir prendre la délibération suivante :

- Allouer une subvention d'investissement figurant dans les tableaux annexés,
- Autoriser la signature par Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône ou son représentant de la convention d'investissement type, à intervenir entre le Conseil départemental des Bouches du Rhône et le Centre de Documentation Historique sur l'Algérie (CDHA), porteur du projet.
- Imputer les dépenses correspondantes au chapitre 204 du budget départemental,
- Approuver les montants des affectations et leurs modifications comme indiqués dans le document détaillé figurant en annexe du rapport.

Signé  
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL